



Paris, le 17 avril 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Stéphane LE FOLL a installé l'Observatoire national de la consommation des espaces agricoles (ONCEA), placé sous la présidence de la députée Fanny DOMBRE-COSTE

—

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a installé mercredi 17 avril l'Observatoire national de la consommation des espaces agricoles (ONCEA), placé sous la présidence de Fanny DOMBRE-COSTE, députée de l'Hérault.

Créé par l'article 51 de la loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche, l'ONCEA doit élaborer des outils pertinents pour mesurer le changement de destination des espaces agricoles et homologuer des indicateurs d'évolution (article L. 112-1 du code rural et de la pêche maritime). Placé auprès du ministre chargé de l'agriculture, il publie annuellement un rapport sur son activité. Conformément aux conclusions de la feuille de route pour la transition écologique, cet observatoire doit par ailleurs voir ses missions élargies aux espaces naturels et forestiers.

La réunion d'installation a permis d'aboutir à un constat partagé sur une série d'enjeux clefs :

- La nécessité de mobiliser toutes les sources de données pour une évaluation fiable de la consommation des espaces ;
- La volonté de clarifier la définition des espaces, de leur usage et de leur devenir ;
- L'appui nécessaire pour évaluer la consommation des espaces agricoles à différentes échelles, en particulier auprès des directions départementales des territoires (et de la mer) - chargées de l'animation des commissions départementales de la consommation des espaces agricoles - ainsi que des services déconcentrés régionaux et des collectivités.

Concluant la réunion d'installation, Stéphane LE FOLL a déclaré : « La lutte contre la consommation des espaces agricoles est un enjeu fondamental pour l'agriculture, c'est toute l'importance de cet observatoire. Je souhaite qu'une évaluation la plus claire possible de la consommation des terres agricoles me soit remise pour le début de l'automne, dans la

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr



perspective de la loi d'avenir et de son volet *Protection des terres agricoles et renouvellement des générations* ».

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr – www.alimentation.gouv.fr